

Expression libre et cahier de doléances

En cette période de contestation sociale un peu partout en France, cristallisée entre autres par le mouvement des Gilets Jaunes, la municipalité de Beynat (comme de nombreuses collectivités) a décidé de...

mettre à disposition un « cahier de doléances » en mairie, sur lequel tous les administrés pourront s'exprimer s'ils le souhaitent. L'ensemble des remarques, témoignages et suggestions sera transmis ensuite à titre informatif auprès du gouvernement